

08 UTILISER LES OPPORTUNITÉS OFFERTES PAR LA TÉLÉSANTÉ

Afin de répondre aux difficultés rencontrées en matière de démographie médicale, le recours à télémédecine doit être développé, en tirant parti des modifications législatives introduites en 2010 qui permettent dans certains cas de s'exonérer de la présence physique d'un médecin.

Contact

IMAGERIE

Maurice Birée
Directeur de l'hôpital local
13, rue de l'hôpital
79700 Mauléon
Mail direction@hopital-mauleon.fr

Contact

DERMATOLOGIE

Dr Patrick Varlot
Centre hospitalier de la Bresse Louhanoise
350, avenue Fernand Point
71502 Louhans
T 03 85 76 31 00

Contact

SYSTÈME D'INFORMATION ET TÉLÉ SANTÉ

Delphine Fenieys
Projet « Gers ruralité santé »
Centre hospitalier d'Auch
T 05 62 60 65 00

09 ORGANISER LES LIENS AVEC LES CENTRES HOSPITALIERS DE RÉFÉRENCE

La coopération avec les centres hospitaliers de référence du territoire de santé est d'autant plus réussie qu'elle est centrée sur les fonctions à haute technicité comme les systèmes d'information, ou des prises en charge organisées au sein de filières cohérentes par un véritable projet territorial, utilisant les outils les plus pertinents : réseaux, programmes personnalisés de soins, pôles d'excellence rurale...

Contact

Denis Bruguier
Hôpital local d'Uzès
1/2, avenue du Maréchal Foch
30701 Uzès
T 04 66 63 71 00



Jean-Yves Blandel
T 02 97 31 48 13
Mail jy.blandel@hl-lepalais.fr

16, rue de Verdun
03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule
T 04 70 45 44 11
Mail aghl@aghl.fr

www.aghl.fr

1 bis, rue Cabanis | CS 41402
75993 Paris cedex 14
T 01 44 06 84 44 | F 01 44 06 84 45
Mail fhf@fhf.fr

www.fhf.fr • www.hopital.fr • www.maisons-de-retraite.fr

HÔPITAL LOCAL

Une chance pour le service public

A l'heure où la mise en œuvre de la loi HPST dessine une nouvelle organisation de l'ensemble du système de santé français, la place des hôpitaux locaux est parfois menacée par des restructurations qui les dénaturent et brident leurs potentialités.

Pour l'Association nationale des hôpitaux locaux (ANHL), l'Association nationale des médecins généralistes des hôpitaux locaux (AGHL) et la Fédération hospitalière de France (FHF), elle doit être au contraire confortée du fait de leur originalité, afin qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle de pivot du service public hospitalier en mobilisant autour d'eux tous les acteurs d'un territoire de santé.



01 RESSERRER LES LIENS AVEC LA MÉDECINE DE VILLE

L'organisation et l'accès aux soins de premier recours n'est pas toujours satisfaisante, tant pour les usagers et les professionnels de santé de ville que pour l'hôpital. Les perspectives démographiques risquent d'aggraver les difficultés. Il est essentiel de favoriser l'installation de médecins en s'appuyant sur l'hôpital local pour l'installation éventuelle en son sein de cabinets médicaux, et l'organisation de la permanence de soins.

Cela passe également par la création de maisons de santé pluridisciplinaires comme celle créée par l'hôpital local de Mouthe, en Franche-Comté. Celle-ci a permis d'améliorer la prise en charge des patients sur un territoire rural et isolé de moyenne montagne, en organisant une prise en charge de premier recours mobilisant différentes catégories de professionnels : trois médecins généralistes, un kinésithérapeute libéral à mi-temps, un orthophoniste libéral à mi-temps, une diététicienne libérale, une sage-femme, un pédicure podologue.

L'hôpital local et les maisons de santé ainsi créées doivent être un lieu de formation des médecins de premier recours.

Contact

Dr Jean-Michel Guyon
Directeur de l'hôpital local
1, rue Cart Broumet
25240 Mouthe
T 03 81 69 22 81

02 FACILITER L'INTERVENTION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES A L'HÔPITAL

Dans ce cadre, c'est bien l'intervention des médecins généralistes de ville dans l'hôpital qui est promue (par le biais d'un double exercice «ville-hôpital»), avec une place particulière pour ces courts séjours ou soins de suite qui peuvent relever d'une prise en charge par le médecin généraliste et par une équipe soignante, avec la volonté d'une continuité du parcours du patient et le maintien du lien avec le médecin traitant.

La Mutualité sociale agricole (MSA) peut aider au développement de ces projets, comme elle l'a fait pour l'hôpital de Morteau.

Contact

Monique Declerc
Direction du centre hospitalier Paul Nappes
BP 73115
25503 Morteau
T 03 81 68 34 01

03 ORGANISER DES PLATES-FORMES DE SANTÉ TERRITORIALE

La demande exprimée par les jeunes médecins, comme les besoins de la population, doivent conduire à favoriser un exercice mixte, associant vacations et exercice salarié, ouvert aux praticiens libéraux, en évitant le recrutement systématique de praticiens temps plein et la transformation des unités de médecine en unités de soins de suite.

Cet exercice mixte sera conforté par la constitution d'une plate-forme de santé territoriale, comme le montre l'expérience du pôle d'excellence rurale des maisons de santé pluridisciplinaires du Sud Gironde.

Contact

France Betteride
Centre hospitalier
BP 60283
33212 Langon
T 05 56 76 57 57
Mail direction@ch-lagnon.fr

04 ÉLARGIR LA PALETTE DE SERVICES A LA POPULATION EN DÉVELOPPANT DES CONSULTATIONS AVANCÉES

Afin de répondre aux besoins de la population en évitant une concentration inutile des prises en charge dans quelques grands centres urbains qui bénéficie souvent au secteur privé, il est essentiel d'élargir les consultations avancées, en l'ouvrant aux actions d'éducation thérapeutique, et de poursuivre la création de lits identifiés en soins palliatifs.

L'objectif doit être de promouvoir un parcours personnalisé des patients, à l'image de ce qui est fait en Indre.

Contact

Hôpital local
13 avenue de Verdun
36700 Chatillon-sur-Indre
T 02 54 02 33 33



05 ORGANISER LA FILIÈRE GÉRIATRIQUE ET FAVORISER UN RAPPROCHEMENT AVEC LES EHPAD

La requalification en Ehpad de nombreuses unités de long séjour et le refus de créer des soins de suite en gériatrie ont affaibli la place des hôpitaux locaux dans l'organisation des filières gériatriques.

Il est essentiel de corriger ces effets en faisant des hôpitaux locaux le siège d'équipes opérationnelles de gériatrie ayant une vocation inter-établissements, à l'instar des équipes opérationnelles d'hygiène.

Contact

Mme Ravallaut
Hôpital local du Sud Ouest mayennais
3, route de Nantes
53400 Craon
T 02 43 09 32 32

06 FAVORISER LA COORDINATION DES SOINS GRÂCE AUX SSIAD

Si les liens entre Ssiad et hôpitaux locaux sont encore très différents selon les situations, il est judicieux d'envisager des rapprochements en matière de gestion des remplacements de personnel, de partage de professionnels, de dossier patient commun.

Cette vision territoriale est préférable à la constitution de Ssiad trop importants par leur périmètre géographique, qui génèrent des temps de transport non maîtrisés.

Contact

Hôpital local Réseau gérontologique
30 ter, rue Saint-François
49700 Doué-la-Fontaine
T 02 41 83 46 74

07 CONFORTER LES PHARMACIES À USAGE INTÉRIEUR DES HÔPITAUX LOCAUX

Faute de temps en pharmacien ou en préparateur, ces pharmacies sont fragiles. La création d'un tarif global de soins pour les résidents des Ehpads doit être l'occasion de la création de pharmacies inter-établissements, intervenant depuis les hôpitaux locaux au sein d'un réseau pour assurer une meilleure efficacité et une dispensation réellement sécurisée des médicaments pour les Ehpads.

Contact

Sébastien Trégenaud
Hôpital intercommunal du Pays de Retz
La Chaussée BP 1309
44213 Pomic
T 02 51 74 78 78